

M. LEGAULT: Ce que je voulais dire c'est que cette évaporation ne serait pas nécessairement l'évaporation de la surface de l'eau, mais aussi l'évaporation de la terre qui alimente le bassin lui-même.

M. LANGFORD: Presque tout cela a fait l'objet d'une étude statistique. J'aimerais voir les gens qui s'occupent des forêts et de l'agriculture commencer d'autres études plus précises sur ce sujet.

M. LEGAULT: Ma deuxième question se rapporte au port de Montréal. Nous devons considérer qu'une grande portion de cette eau descend de la rivière Ottawa et n'a aucune influence sur le lac Ontario ou sur la canalisation en amont de Montréal. Cela n'aurait pas de portée sur le niveau de l'eau à cet endroit. Dois-je comprendre que les eaux qui descendent du lac Ontario passent principalement par les turbines, et ne coulent pas nécessairement librement afin de satisfaire le port, qu'elles seraient utilisées pour répondre aux besoins des intérêts hydro-électriques de l'Ontario?

M. LANGFORD: C'est un aspect sur lequel je n'ai pas eu toutes les informations que je désire. Une loi a été passée en Ontario qui dit que l'hydro a la mainmise sur toute l'eau sans faire allusion à qui que ce soit. Je crois qu'il y a eu des amendements à cette loi depuis lors, mais je n'ai pas été capable de mettre la main sur ces amendements à la loi pour voir ce qu'ils signifiaient. La régularisation de l'écoulement du fleuve Saint-Laurent demande qu'une certaine quantité d'eau descende vers cet endroit pour répondre aux conditions du port de Montréal. Que cette eau passe par les vannes ou par les turbines, ça n'a pas d'importance; c'est la quantité d'eau qui importe. D'après le témoignage présenté devant vous par M. Heeney j'ai cru comprendre qu'il a fait mention de la méthode. Je crois qu'il s'agit d'une conférence entre ceux qui commandent les vannes et ceux qui dirigent l'hydro. Ils se réunissent toutes les semaines et décident quelle quantité d'eau l'hydro va passer par là de manière à ce que la quantité totale soit celle qui est requise. Selon M. Heeney, c'est la base suivant laquelle ils travaillent.

M. LEBOE: Certaines de mes questions ont déjà reçu des réponses. Tout d'abord, je peux dire que je viens de la Colombie-Britannique et par conséquent je ne suis pas particulièrement intéressé dans une étape particulière de cette situation en tant qu'elle touche les particuliers. Cependant je m'intéresse à cette question du point de vue national.

Suivant la déclaration qui se rapporte à la position relative du port de Montréal, il me semblerait que, pour la mise en valeur et l'utilisation du système des Grands lacs que vous prévoyiez, l'énergie est un facteur hautement vital et important lorsque l'on fait des prédictions sur cette croissance, n'est-il pas vrai?

M. LANGFORD: C'est juste.

M. LEBOE: Si c'est le cas, je voudrais vous poser une question relativement aux sources d'approvisionnement des Grands lacs. Peut-être pourriez-vous répondre à cette question relative à la situation de la maîtrise des crues sur ces sources d'approvisionnement. Avons-nous fait quelque chose d'une certaine importance au sujet de la maîtrise des crues des sources d'approvisionnement du bassin des Grands lacs?

M. LANGFORD: Au nord du lac Supérieur l'Hydro a des usines sur la rivière Michigan, une des plus grosses rivières qui arrive à cet endroit. Cela peut être régularisé en se servant de la retenue sur le lac Nipissing.

M. LEBOE: Mais ce ne serait pas toute l'eau qui arriverait dans les lacs. Ne serait-ce pas une petite partie?

M. LANGFORD: Si vous faites le tour des lacs vous allez vous apercevoir qu'il n'y a pas de grosses rivières qui s'y jettent à part la rivière Ottawa, de sorte que la régularisation de n'importe quelle rivière individuelle ne signifierait pas grand chose parce qu'elles sont toutes petites.